

# Aperçu des données sur l'itinérance : Analyse sur le flux de sortie dans les refuges

This document is also available in English under the title: Homelessness data snapshot: An exploratory analysis of the outflow of shelter users.

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada

180, rue Kent, bureau 1100

Ottawa (Ontario) K1P 0B6

[info@infc.gc.ca](mailto:info@infc.gc.ca)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, 2025.

No de cat. T94-60/8-2025F-PDF

ISBN 978-0-660-79860-8

## Introduction

Cet aperçu décrit le flux de sorties des refuges d'urgence au Canada entre 2018-19 et 2023-24. Le flux de sortie est le taux auquel les personnes quittent le système des refuges. Cette analyse peut aider à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de réduction de l'itinérance et fournir des informations permettant de mieux comprendre les flux dans le système des refuges d'urgence.

Le gouvernement fédéral surveille l'utilisation des refuges en mesurant le nombre d'utilisateurs par an, mais ce n'est qu'une façon parmi d'autres d'évaluer les efforts déployés pour mettre fin à l'itinérance. Il est également important d'évaluer les mesures préventives en amont et les résultats en aval afin de déterminer si le système réduit efficacement l'itinérance. Les questions suivantes visent à mesurer les progrès réalisés au fil du temps à chaque étape du flux afin de présenter une image globale de l'état du système :

**Prévention en amont** : Y a-t-il moins de personnes qui entrent dans les refuges pour la première fois? Ce sujet a été exploré dans [l'analyse du nombre d'entrées d'utilisateurs dans les refuges au Canada de 2018 à 2022](#) ainsi que dans [Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2024](#).

**Utilisation des refuges d'urgence** : Y a-t-il moins de personnes qui utilisent les refuges en général? Les séjours sont-ils plus courts ou plus longs? Ce sujet est abordé dans [Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2024](#).

**Résultats en aval :** Une plus grande proportion de personnes sortent-elles du système des refuges? Combien de temps faut-il pour quitter le système? Quelle proportion des personnes qui quittent le système trouve un logement? Ces questions seront examinées dans le présent rapport.

## Données et méthodologie

Pour cette analyse, on a suivi pendant un certain temps des personnes qui avaient vécu dans des refuges d'urgence afin d'observer les résultats.

Les données ont été recueillies par les fournisseurs de services à l'aide du [Système d'information sur les personnes et les familles sans abri \(SISA\)](#) et par l'intermédiaire de partenariats d'échange de données avec les administrations qui utilisent d'autres systèmes de gestion des informations sur l'itinérance.

Des cohortes, ou groupes de personnes ayant eu recours à des refuges entre 2018-2019 et 2023-2024, ont été répertoriées dans les communautés disposant de données complètes et fiables sur les refuges d'urgence pour une période de cinq ans (tableau 1). Ces données comprenaient :

- trois années de données historiques sur les communautés, qui ont permis de mieux comprendre les épisodes passés d'utilisation des refuges afin de déterminer si une personne avait été inscrite dans le système des refuges avant son inclusion dans la cohorte;
- un an pour sélectionner la cohorte;
- une année de suivi pour déterminer les résultats pour chaque personne.

Tableau 1 : Nombre de personnes et de communautés représentées dans chaque année de cohorte.

Cohorte	Nombre de communautés	Nombre de personnes dans la cohorte
2018-2019	19	53 409
2019-2020	13	38 160
2020-2021	13	25 564
2021-2022	10	28 804
2022-2023	17	43 817
2023-2024	21	47 961

Il s'agit de la première étude sur le nombre de sorties des refuges d'urgence réalisée par le gouvernement fédéral. Les études longitudinales sur l'itinérance comme celle-ci sont rares, car il est très difficile d'obtenir des données sur l'itinérance qui sont de bonne qualité et uniformes sur une longue période. Les données pour chaque année proviennent de communautés de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. Des communautés de petite, moyenne et grande taille sont représentées<sup>1</sup>. Bien que cette sélection de communautés ne soit pas représentative à l'échelle nationale, les résultats offrent néanmoins des informations importantes sur la façon dont les personnes passent d'un refuge à l'autre au fil du temps, un sujet particulièrement difficile à étudier. Elle révèle également

---

<sup>1</sup>Les petites communautés, qui comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants;  
les communautés moyennes, qui comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants;  
les grandes communautés, qui comptent une population de 100 000 habitants et plus.

les points sur lesquels nous devons concentrer nos efforts pour améliorer les données afin de pouvoir répondre à davantage de questions à l’avenir. À mesure que les efforts déployés au niveau communautaire pour améliorer la qualité et l’exhaustivité des données se poursuivent, nous comprendrons encore mieux le fonctionnement du système grâce à un échantillon de communautés plus représentatif à l’échelle nationale.

Les résultats de chaque personne sur une année ont été établis en fonction des définitions du tableau 2.  
Tableau 2 : Résultats sur une année et définitions

Résultat	Définition
Sortie	<p>Une personne est « sortie » si sa dernière date de sortie a eu lieu au cours de l’année de la cohorte ou dans les 90 jours suivant la fin de l’année de la cohorte, si son épisode s’est prolongé au-delà de la fin de l’année. C’est-à-dire qu’elle a quitté le système des refuges et n’est pas revenue l’année suivante.</p> <p>Il est important de noter que l’analyse ne tient pas compte de toute l’étendue de l’instabilité du logement (par exemple, personnes qui dorment d’un sofa à l’autre ou itinérance cachée), et que certaines personnes peuvent donc continuer à être itinérantes en dehors du système de refuges.</p> <p>De plus, les sorties enregistrées dans cette analyse ne tiennent pas compte des personnes qui peuvent revenir dans le système de refuges après 365 jours.</p>
Restée	<p>Une personne est « restée » si un épisode d’itinérance au cours de l’année de la cohorte dépassait la fin de l’année de plus de 90 jours. En d’autres termes, elle n’a pas quitté le système des refuges.</p>
De retour	<p>Une personne « de retour » si elle est revenue après une période minimale de 90 jours d’inactivité dans les 365 jours suivant sa dernière sortie connue au cours de l’année de cohorte. C’est-à-dire qu’elle a quitté le système des refuges et y est revenue l’année suivante.</p>

## Résultats

### Sortie annuelle : Une plus grande proportion de personnes sortent-elles du système des refuges?

La proportion de personnes ayant quitté le système a été comparée pour chaque année de cohorte afin de déterminer s’il y a eu une augmentation du nombre de personnes quittant le système des refuges au fil du temps. Une augmentation suggérerait que le problème d’itinérance est résolu pour un plus grand nombre de personnes.

Chaque année, la majorité des personnes ont quitté le système et ne sont pas revenues dans le système de refuges l’année suivante (Figure 1).

Figure 1. Proportion d’utilisateurs de refuges qui sont sortis, sont restés ou sont de retour entre 2018-2019 et 2023-2024

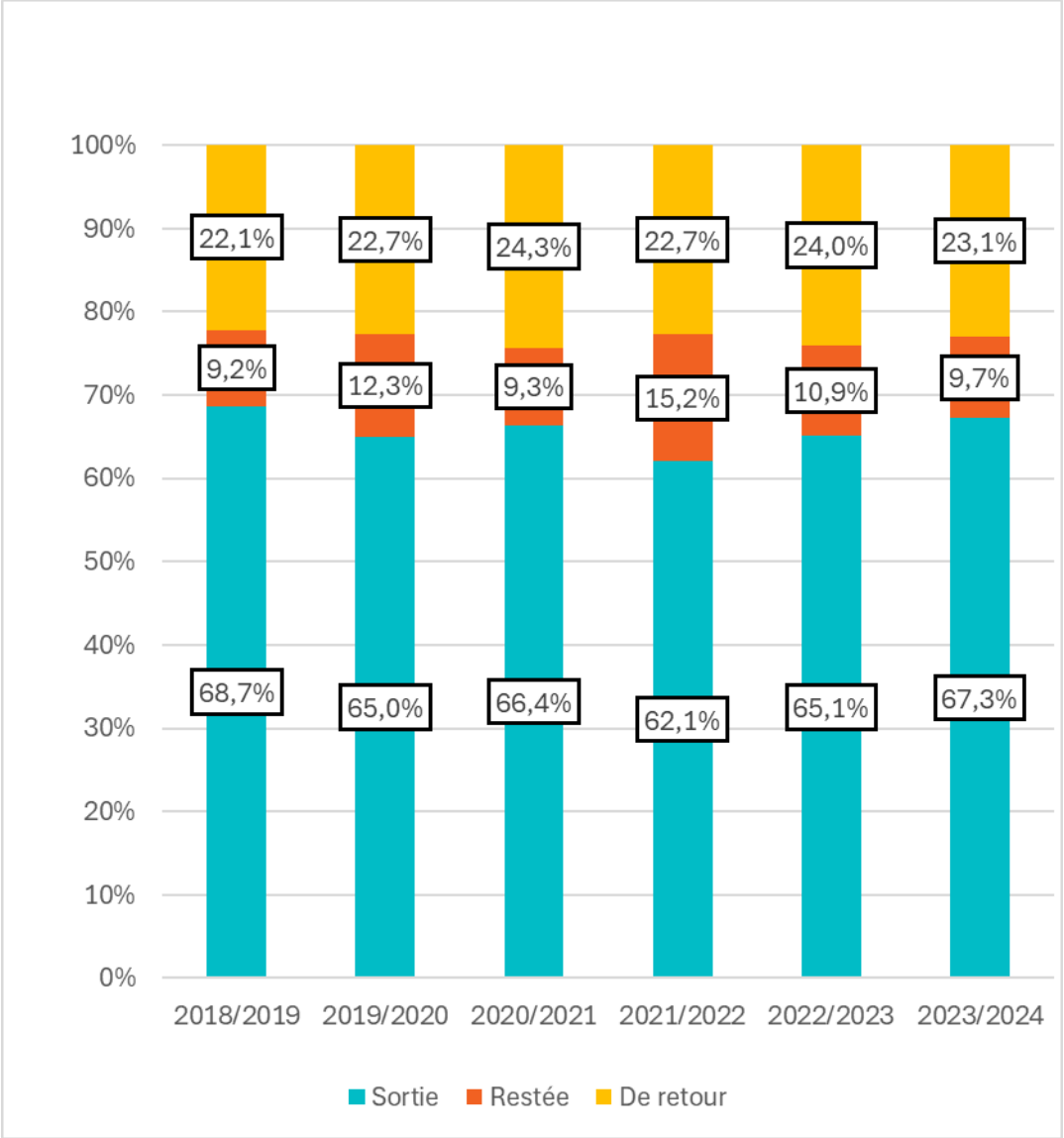


Figure 1.

Année	Sortie	Restée	De retour
2018-2019	68,7 %	9,2 %	22,1 %
2019-2020	65,0 %	12,3 %	22,7 %
2020-2021	66,4 %	9,3 %	24,3 %
2021-2022	62,1 %	15,2 %	22,7 %
2022-2023	65,1 %	10,9 %	24,0 %

2023-2024	67,3 %	9,7 %	23,1 %
-----------	--------	-------	--------

Pour chaque année entre 2018-2019 et 2023-2024, la majorité des personnes sont sorties du système de refuges (62 % à 69 %). Entre 22 % et 24 % sont revenus dans l'année et 9 % à 15 % sont restées dans le système des refuges. Si les tendances sont restées relativement stables au fil du temps, la cohorte de 2021-2022 a enregistré le taux de sortie le plus faible (62,1 %) et le taux de rétention le plus élevé (15,2 %). Cela suggère que le goulot d'étranglement du système était plus important que les autres années. Les gens entraient, mais partaient plus lentement. La cohorte de 2020-2021 a enregistré le taux le plus élevé de retours (24,3 %). La [Mise à jour de l'étude nationale sur les refuges 2024](#) montre que le nombre d'utilisateurs de refuges en situation d'itinérance chronique a commencé à augmenter après 2020.

### Sorties et statut d'autochtone

Toutes les cohortes ont été combinées pour comparer les résultats des sorties entre les personnes autochtones et non autochtones<sup>2</sup>. Des différences statistiquement significatives ont été constatées. Les Autochtones étaient nettement moins enclins à sortir (58,3 %) que les non-autochtones (67,6 %). Les Autochtones étaient légèrement moins susceptibles de rester (6,6 %) que les non-autochtones (10,1 %), mais ils étaient nettement plus susceptibles de revenir dans l'année suivant leur inactivité (35,2 %) que les non-autochtones (22,3 %). Cela suggère que les résultats des Autochtones sont moins stables que ceux des non-autochtones. Si l'on ajoute à cela une surreprésentation dans le système des refuges par rapport à la population générale, on constate une inégalité systémique (figure 2).

Figure 2. Proportion des utilisateurs de refuges qui ont quitté, sont restés ou sont revenus entre 2018-2019 et 2023-2024, en fonction du statut d'autochtone

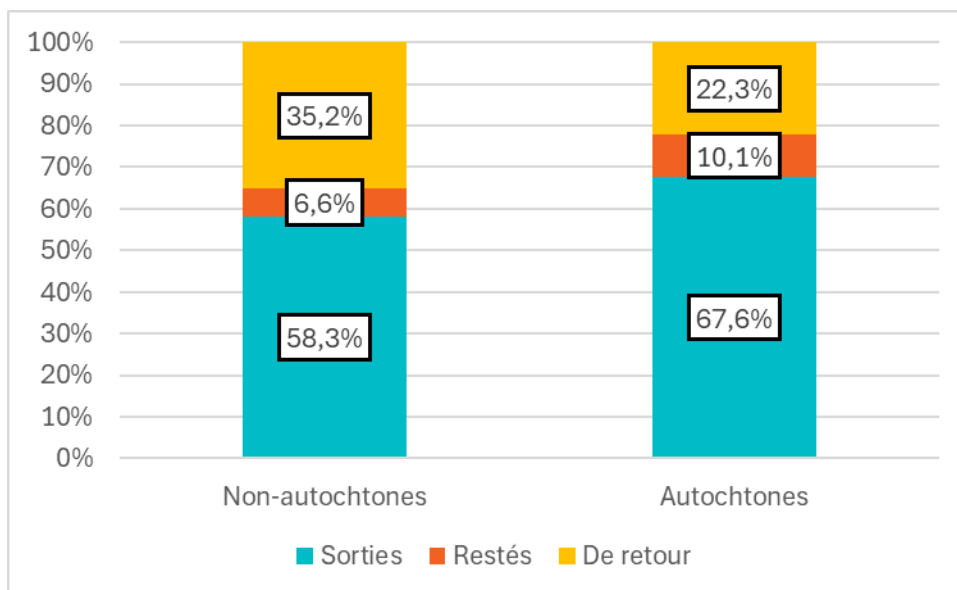


Figure 2.

<sup>2</sup> n= 144 614

Résultat	Autochtones	Non-autochtones
Sorties	67,6 %	58,3 %
Restés	10,1 %	6,6 %
De retour	22,3 %	35,2 %

### Sorties et genre

Toutes les cohortes ont été combinées pour comparer les résultats de sortie entre les identités sexuelles<sup>3</sup>. Les personnes qui s'identifient comme des femmes étaient statistiquement plus susceptibles de sortir (70,7 %) au cours d'une année donnée que celles qui s'identifient comme des hommes (63,2 %) et que celles qui s'identifient étant d'un genre différent (66,1 %). Ceux qui s'identifiaient comme étant d'un genre différent étaient statistiquement plus susceptibles de sortir du système que les hommes.

Les personnes qui s'identifient comme des hommes et celles qui déclarent une autre identité sexuelle sont plus susceptibles de revenir dans l'année qui suit que celles qui s'identifient comme des femmes (figure 3). Ces données suggèrent que les femmes ont des résultats légèrement meilleurs que les hommes et que les personnes qui s'identifient comme étant d'un genre différent.

Hommes et femmes plus susceptibles que ceux qui s'identifient comme étant d'un genre différent.

Figure 3. Proportion des utilisateurs de refuges qui ont quitté, sont restés ou sont revenus entre 2018-2019 et 2023-2024, en fonction du genre

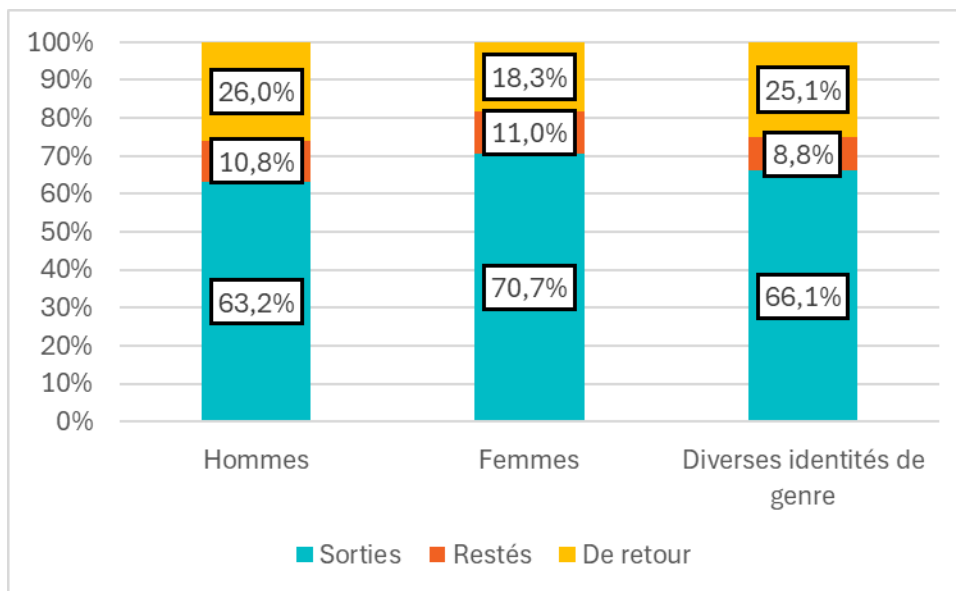


Figure 3.

<sup>3</sup> n = 236 093

Résultat	Hommes	Femmes	Diverses identités de genre
Sorties	63,2 %	70,7 %	66,1 %
Restés	10,8 %	11,0 %	8,8 %
De retour	26,0 %	18,3 %	25,1 %

### Sorties et âge

Toutes les cohortes ont été combinées pour comparer les résultats de sortie entre les groupes d'âge.<sup>4</sup>

- Les enfants accompagnés étaient les plus nombreux (81,9 %), suivis des jeunes (70,4 %), des personnes âgées (66,7 %) et des adultes de 25 à 49 ans (63,3 %). Les adultes plus âgés avaient le plus faible taux de sortie (61,6 %).
- Les jeunes et les adultes âgés de 25 à 49 ans présentaient le taux de rétention le plus faible (9,7 %). Il n'y avait pas de différence significative entre les taux de rétention des enfants accompagnés, des adultes plus âgés et des aînées.
- Les enfants accompagnés représentaient la plus faible proportion de retours dans l'année (2,1 %), suivis par les jeunes (11,4 %). Les adultes âgés de 24 à 49 ans étaient les plus nombreux à revenir (14,7 %).

Ces données suggèrent que les enfants accompagnés ont les résultats les plus stables par rapport aux autres groupes d'âge. Cela pourrait être dû à l'augmentation des aides aux familles sans domicile, à la fois en termes de priorité accordée aux logements disponibles, mais aussi à l'aide financière.

Figure 4. Proportion des utilisateurs de refuges qui ont quitté, sont restés ou sont revenus entre 2018-2019 et 2023-2024, en fonction de l'âge

---

<sup>4</sup> n = 237 038

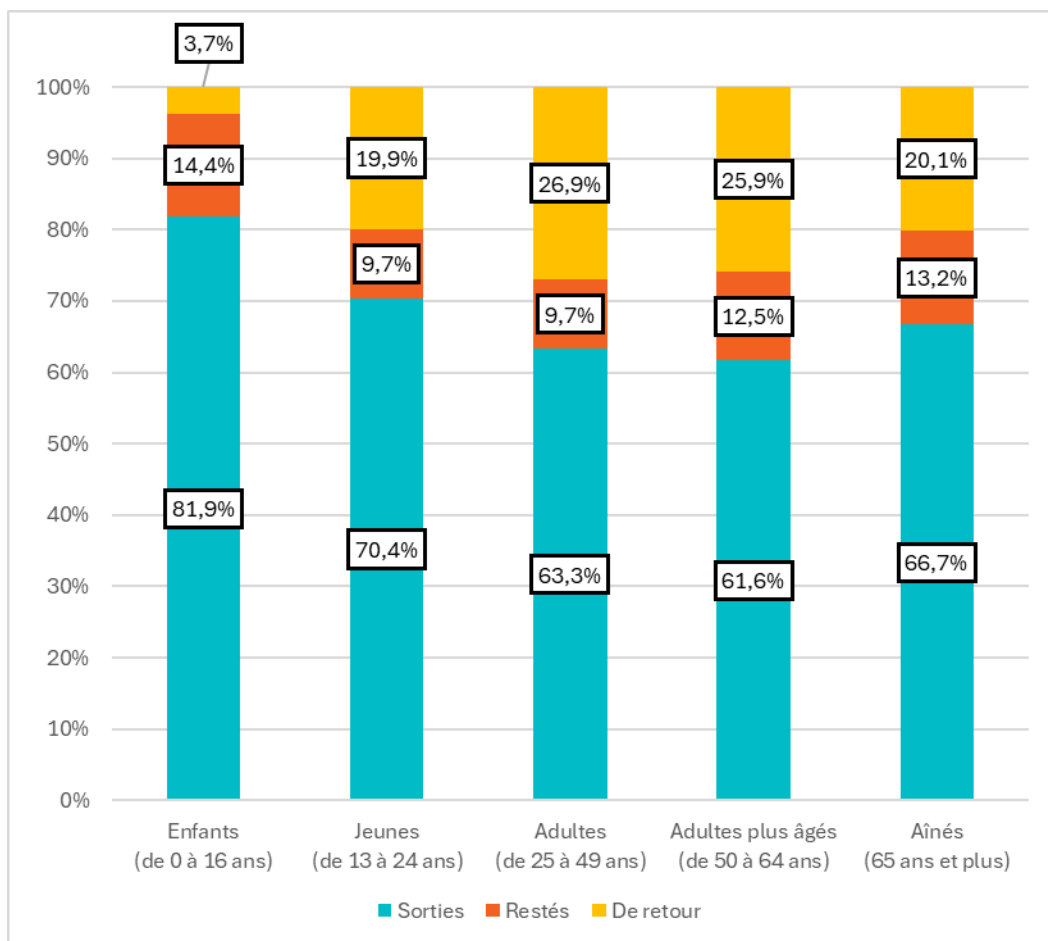


Figure 4.

	Enfants(de 0 à 16 ans)	Jeunes(de 13 à 24 ans)	Adultes(de 25 à 49 ans)	Adultes plus âgés (de 50 à 64 ans)	Aînés (65 ans et plus)
Résultat					
Sorties	81,9 %	70,4 %	63,3 %	61,6 %	66,7 %
Restés	14,4 %	9,7 %	9,7 %	12,5 %	13,2 %
De retour	3,7 %	19,9 %	26,9 %	25,9 %	20,1 %

Temps pour quitter le système : Combien de temps faut-il pour quitter le système?

Le temps nécessaire pour quitter le système a été comparé pour chaque année afin de déterminer s'il y a eu une diminution. Une diminution suggérerait que le problème de l'itinérance est résolu plus rapidement.

Parmi les personnes qui sont sorties de l'itinérance, la durée médiane de l'épisode d'itinérance avant la sortie a augmenté de manière significative entre 2018-2019 et 2023-2024 (Figure 5).<sup>5</sup> En 2018-2019, la durée médiane des épisodes était de 41 jours. En 2020-2021, elle était de 70 jours. En 2023-2024, elle était de 66 jours. Cette augmentation suggère que les gens mettent plus de temps à quitter les refuges après la pandémie qu'avant.

Figure 5 : Durée médiane de l'épisode d'itinérance avant la sortie entre 2018-2019 et 2023-2024

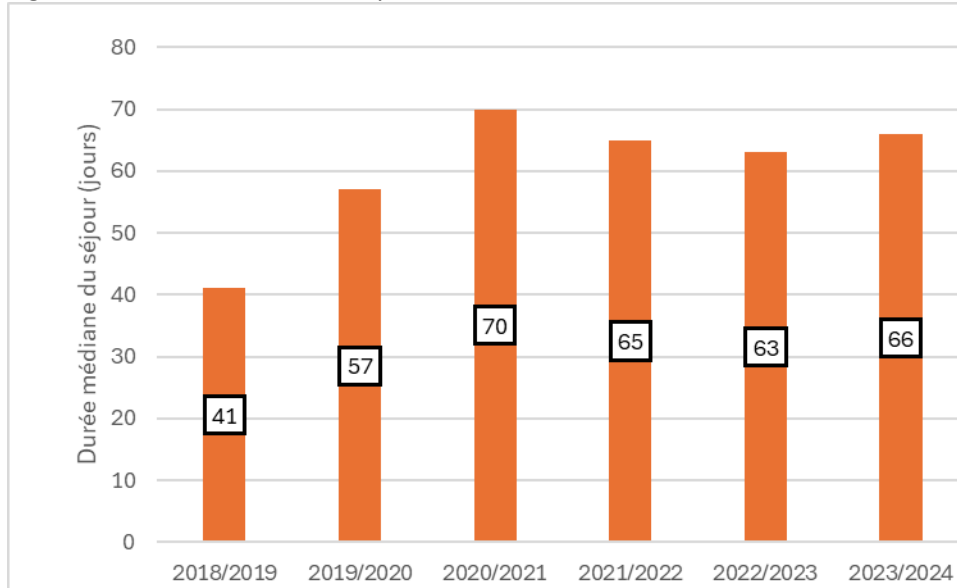


Figure 5.

Année	Temps médian pour quitter le système (jours)
2018-2019	41
2019-2020	57
2020-2021	70
2021-2022	65
2022-2023	63
2023-2024	66

<sup>5</sup> Les données relatives à la durée du séjour dans cette étude respectent la distribution de Poisson, ce qui signifie que la plupart des résultats se situent autour de chiffres plus petits, mais que certains chiffres plus élevés ressortent parfois. Ces chiffres élevés peuvent faire grimper la moyenne bien au-delà des données réelles, ce qui rend cette moyenne moins représentative des valeurs normales.

La médiane, en revanche, est simplement la valeur moyenne. Elle n'est pas aussi sensible aux données extrêmes, ce qui permet de mieux définir la valeur « typique » dans ce type de données asymétriques. La médiane donne une image plus claire de la situation, sans être faussée par quelques valeurs très élevées ou très basses.

## Raisons de la sortie : Quelle proportion des personnes qui quittent le système trouve un logement?

La proportion de personnes qui quittent le système des refuges pour trouver un logement a été comparée à celle observée au cours des années précédentes afin de déterminer s'il y a eu une évolution dans le temps. Une diminution suggérerait que les personnes passent à une situation de logement plus stable, tandis qu'une augmentation signifierait qu'elles se retrouvent dans une situation moins favorable, comme l'itinérance cachée.

La raison de la sortie du refuge a été enregistrée pour chaque séjour, lorsque cette raison était connue. Ces informations peuvent donner un aperçu de la destination immédiate d'une personne après avoir quitté un refuge. Les différentes réponses ont été regroupées en six catégories :

- **Personnes hébergées** : Cette catégorie comprend les personnes qui ont trouvé un logement autonome ou privé, un logement subventionné, un logement avec services de soutien ou un logement par l'intermédiaire d'une agence de placement. Cette catégorie comprend également les personnes qui sont retournées à leur ancienne adresse ou chez leur partenaire, ou qui ont trouvé un logement dans un établissement de soins résidentiels.
- **Personnes institutionnalisées** : Cette catégorie comprend les personnes qui ont été admises à l'hôpital pour des raisons médicales ou psychiatriques, les personnes qui ont été admises dans un programme de désintoxication, de rétablissement ou de traitement pour des raisons médicales, psychiatriques ou liées à la consommation de substances. Elle comprend également les personnes qui ont été transférées dans un établissement correctionnel ou une prison.
- **Personnes hébergées temporairement** : Cette catégorie comprend les personnes qui ont trouvé un logement de transition.
- **Situation d'itinérance cachée** : Cette catégorie comprend les personnes qui séjournent temporairement chez des amis ou des membres de leur famille.
- **Personnes décédées** : Cette catégorie est probablement sous-estimée, car certains décès ne sont pas signalés.
- **Situation inconnue** : Certaines options de réponse concernant les motifs de sortie ne nous permettent pas de savoir où les personnes sont parties. Par exemple, elles peuvent avoir quitté la région ou être retournées dans la rue. Le désaccord avec les règles du refuge, l'expulsion, la fin du programme du refuge ou l'atteinte de la durée maximale autorisée dans le refuge sont également des motifs de sortie, mais cela ne nous indique pas ce que ces personnes sont devenues. Par conséquent, leur parcours de sortie reste inconnu. Les valeurs manquantes sont également regroupées dans cette catégorie.

Si la plupart des systèmes d'information sur la gestion des sans-abri permettent de recueillir des informations sur les destinations de sortie, il est souvent difficile de consigner les parcours des personnes qui quittent le système des refuges dans des ensembles de données administratives. Entre 53 % et 63 % des personnes qui ont quitté chaque cohorte avaient un motif de sortie inconnu. À moins qu'une personne ait été aidée dans sa recherche de logement ou ait participé à un programme de soutien, les informations sur son lieu de résidence sont limitées. Il est également difficile de rester en contact avec les personnes après leur sortie du système d'hébergement en raison de l'instabilité du logement, du manque d'accès aux technologies de communication et du manque de temps et de ressources pour effectuer un suivi approfondi.

Environ 34 % des personnes (n = 46 654) ayant quitté le système entre 2018-2019 et 2023-2024 ont été consignées comme ayant trouvé un logement. Toutefois, ce chiffre est probablement inférieur à la réalité, car la majorité des personnes ont quitté le système pour une destination inconnue (figure 6).

Figure 6 : Comparaison annuelle des motifs de départ parmi les personnes ayant quitté le système des refuges entre 2018-2019 et 2023-2024

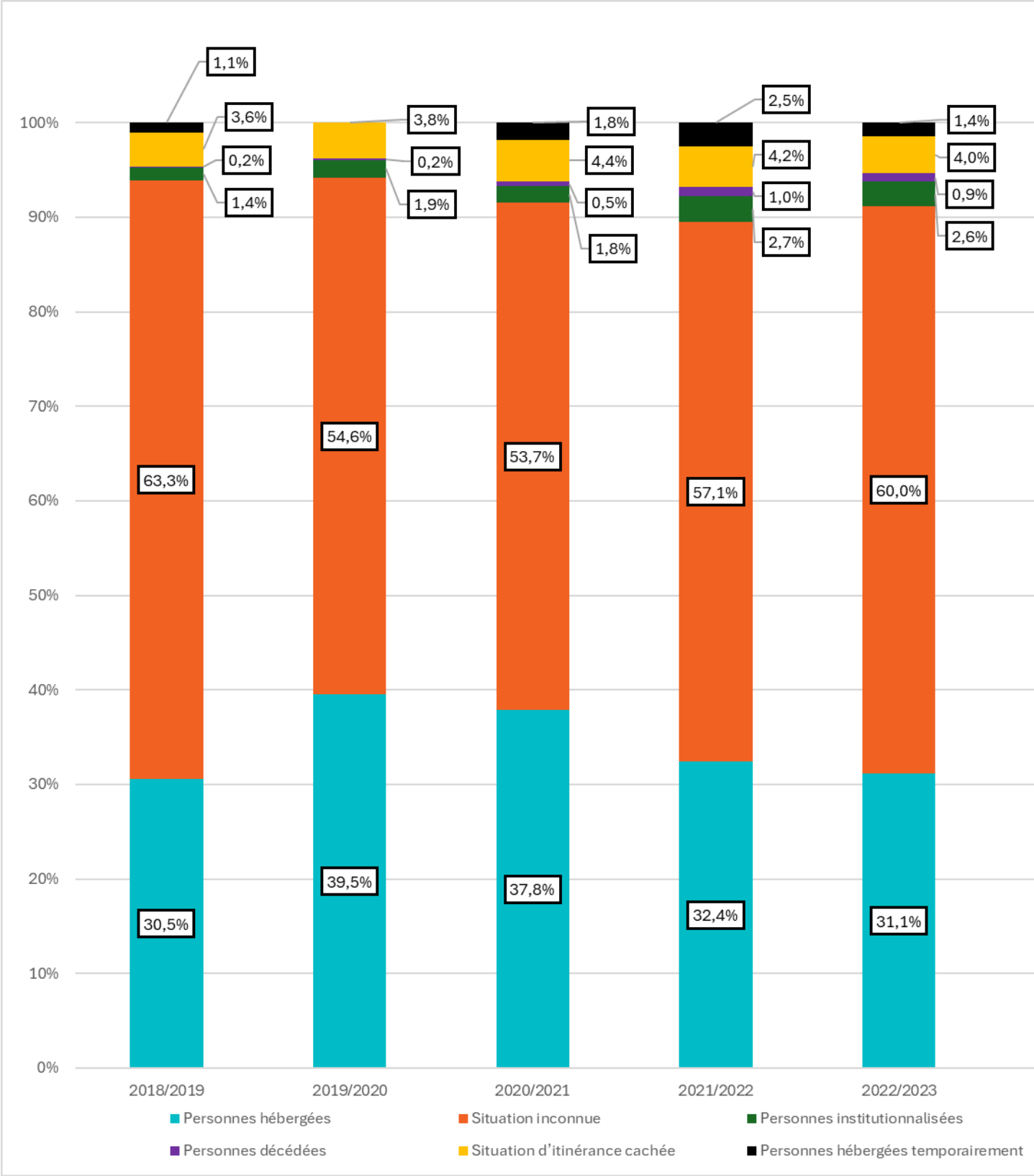


Figure 6.

Raison de la sortie parmi ceux qui sont sortis	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Personnes hébergées	30,5 %	39,5 %	37,8 %	32,4 %	31,1 %	37,6 %
Situation inconnue	63,3 %	54,6 %	53,7 %	57,1 %	60,0 %	54,6 %
Personnes institutionnalisées	1,4 %	1,9 %	1,8 %	2,7 %	2,6 %	2,5 %
Personnes décédées	0,2 %	0,2 %	0,5 %	1,0 %	0,9 %	0,6 %
Situation d'itinérance cachée	3,6 %	3,8 %	4,4 %	4,2 %	4,0 %	3,4 %
Personnes hébergées temporairement	1,1 %	0,0 %	1,8 %	2,5 %	1,4 %	1,2 %

Les personnes qui ont eu recours de manière chronique aux refuges étaient moins susceptibles de sortir (55,6 %) que les personnes qui n'avaient pas eu recours de manière chronique aux refuges (70,2 %). Toutefois, les personnes qui ont eu recours de manière chronique aux refuges et qui ont quitté le refuge étaient plus susceptibles d'avoir des résultats favorables. Par exemple, elles étaient plus susceptibles de signaler qu'elles quittaient le système pour trouver un logement ou un hébergement temporaire. Les personnes qui ont eu recours de manière chronique aux refuges étaient également plus susceptibles d'être déclarées décédées que les personnes qui n'avaient pas eu recours de manière chronique aux refuges.

Figure 7 : Comparaison des motifs de sortie parmi les personnes ayant quitté le système des refuges entre 2018-2019 et 2023-2024, en fonction de la chronicité de la situation

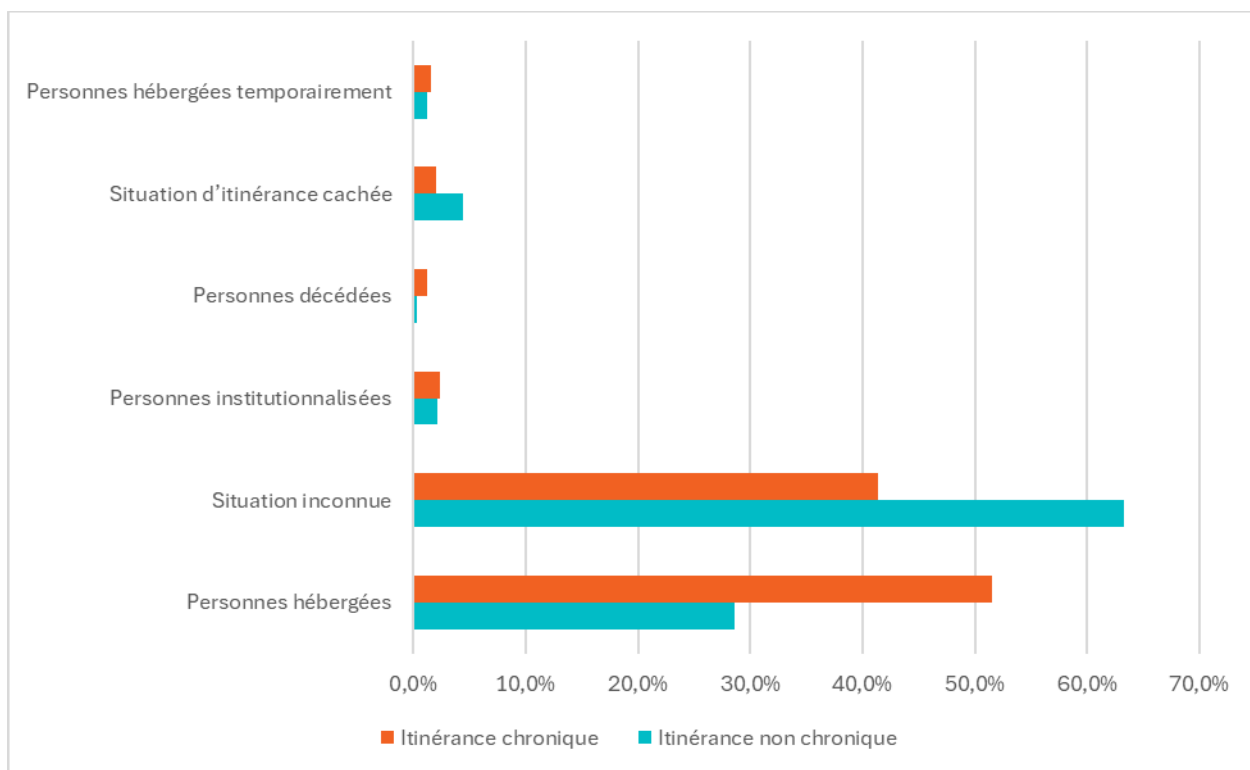


Figure 7.

Raison de la sortie parmi ceux qui sont sortis	Itinérance non chronique	Itinérance chronique
Personnes hébergées	28,6 %	51,5 %
Situation inconnue	63,3 %	41,4 %
Personnes institutionnalisées	2,1 %	2,3 %
Personnes décédées	0,3 %	1,2 %
Situation d'itinérance cachée	4,4 %	2,0 %
Personnes hébergées temporairement	1,2 %	1,6 %

## Principales constatations

### Tendances générales

La majorité des personnes (>62 %) sont sorties du système des refuges.

- Chaque année, la majorité des personnes (>62 %) ont quitté le système des refuges
- Chaque année, environ 9 % à 15 % des utilisateurs des refuges sont restés dans le système l'année suivante et environ 22 % à 24 % des utilisateurs des refuges ont quitté le système, puis y sont revenus au cours de l'année.

Une proportion plus faible de personnes a quitté le système en 2021-2022 par rapport aux années précédentes.

- Dans l'ensemble, le système des refuges a subi une forte pression en 2021-2022 en raison de la durée plus longue des séjours avant le départ, combinée à des taux de départ plus faibles et à des taux de rétention plus élevés par rapport aux années précédant la pandémie. Cela suggère que le système est davantage saturé par rapport aux années précédentes. Il est probable que cela soit dû à la disponibilité et à l'accessibilité des logements.

Le temps nécessaire pour quitter le système est plus long.

- Parmi les personnes qui ont quitté le système, la durée médiane de l'utilisation des refuges avant leur départ a augmenté entre 2018-2019 (41 jours) et 2023-2024 (66 jours).

## Analyse démographique

Les enfants, les jeunes et les femmes sont plus susceptibles de quitter le système. Les Autochtones et les hommes adultes sont plus susceptibles d'y revenir.

- Les enfants accompagnés ont enregistré le taux de sortie le plus élevé (81,9 %), suivis des jeunes (70,4 %), des adultes plus âgés (66,7 %), puis des adultes de 25 à 49 ans (63,3 %). Les aînés ont enregistré le taux de sortie le plus faible (61,6 %).
- Les jeunes et les adultes âgés de 25 à 49 ans présentaient le taux de rétention le plus faible (9,7 %). Il n'y avait pas de différence significative entre les taux de rétention des enfants accompagnés, des adultes plus âgés et des personnes aînés.
- Les enfants accompagnés représentaient la plus faible proportion de retours dans l'année (2,1 %), suivis par les jeunes (11,4 %). Les adultes âgés de 24 à 49 ans étaient les plus nombreux à revenir (14,7 %).
- Par rapport aux personnes non autochtones, une proportion plus faible de personnes autochtones ont quitté les refuges (58,3 % contre 67,6 %) et une proportion plus élevée est revenue aux refuges (35,2 % contre 22,3 %). Si l'on tient compte de leur surreprésentation dans le système des refuges par rapport à la population générale, cela indique une inégalité systématique tant en termes d'utilisation globale des refuges que de résultats.
- La proportion des personnes qui se sont identifiées comme femmes ayant quitté le refuge était plus élevée (70,7 %) que celle des personnes qui se sont identifiées comme hommes (63,2 %).

## Analyse des sorties

Les informations sur la destination des personnes ayant quitté les refuges sont limitées.

- Plus de la moitié des sorties se font vers des destinations inconnues.
- Il est important de disposer de données de qualité sur les sorties des refuges pour comprendre les résultats obtenus par les personnes qui sont passées par le système des refuges.
- Les utilisateurs chroniques des refuges sont moins susceptibles de sortir. Toutefois, ils sont plus susceptibles de faire état de résultats positifs en matière de logement au moment du départ.

## Pour en savoir plus

En savoir plus sur la recherche sur l'itinérance dans le cadre de [Vers un chez-soi : La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance](#).

Si vous avez des questions au sujet de ce rapport, [communiquez avec nous](#).